

## Elaborer son document unique

Ref : 2019-RGL001

Durée : 2 jours

### Objectifs

- Identifier les dangers, évaluer et classer les risques professionnels des différents secteurs d'activité de son établissement
- Appréhender les principaux risques de l'entreprise, les évaluer, les analyser pour mieux agir
- Proposer et/ou mettre en place un plan de prévention

### Public

Membres de l'encadrement, membres de CHSCT ou CSSCT ou CSE

### Contenu de la formation

- Le document unique : définition.
- Les risques professionnels.
- Les statistiques et processus des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Les textes réglementaires et principes généraux de prévention.
- Les unités de travail.
- Les métiers : exigences, nuisances, risques, accidents.
- Proposition d'une fiche métier.
- Les documents utiles à la formalisation du document unique.
- Les quatre étapes de la formalisation du document unique.

### Méthodes pédagogiques

- Études de cas
- Travaux de groupes
- Exposés interactifs

### Intervenants

Consultant en santé et sécurité au travail.

### Coût

Nous contacter